

COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E: POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA 2^eme PHASE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE FAMTCHOUE III COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIe – DEPARTEMENT DE LA MIFI. (En Procédure d'urgence)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II éme, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de la 2 eme phase de la case communautaire dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIéme.

2. Consistance des prestation

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la construction de la Case Communautaire de Fomtchouet III citée ci-dessus et portent sur :

- Travaux préparatoirer ;
- Charpente couverture ;
- Revêtement
- Mnuiserie bois et métallique ;
- Electricité et plomberie.
- peinture
- VRD

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de TRENTE Millions (30 000 000) francs FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public ; MINADER, exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire °

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bofoussam IIéme aux jours et heures ouvrables, tél: 233. 44. 53. 14.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Bofoussam IIéme, tél: 233. 44. 53. 14, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 f (cinquante mille) CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bofoussam IIéme.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées

comme tels, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune tél: 233. 44.53.14, ou plus tard le 12 /02 /2021 à 10H00, déposée contre récépissé et devra porter la mentions

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/CA BAF IIéme/CIPM/BEC/2021 DU 19/01 /2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA 2eme PHASE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE FAMTCHOUET III – COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM IIe – DEPARTEMENT DE LA MIFI.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

<< A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste est annexée DAO, d'un montant de 600 000 f (Six Cent Mille) CFA , et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulierde l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le 12 /02 /2021 à 11 heures par la Commission

Interne de Passation des Marchés de la Commune siégeant dans la selle des Actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14-1 Critères éliminatoires: Dossier administratif :

- a) Absence de Caution ou pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures.
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scoraiées ;
- c) Capacité financière < au 1/3 du montant prévisionnel ;
- d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié
- f) Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des 03(trois) dernières années, mais aussi ne pas figurer sur la liste des Entreprises défaillantes annuellement publiée par l'ARMP et le MINMAP.

14-2 Critères de Qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- a) Références de l'entreprise;
- b) Matériel de chantier à mobiliser;
- c) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- d) Méthodologie et organisation;
- e) Offre financière ;
- f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de oui seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables ou Secrétariat Particulier du Moire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIème, tél: 233 44 53 14, dès publication du présent avis.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

BAFOUSSAM le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

KENGNI KOUT Levis Dieudonné

[Télécharger le DAO](#)